

Matran, cause



Centre du village



Le mot de la Vice-Syndique



Chères Matranaises,
Chers Matranais,

Les jours raccourcissent, la nature se met au repos, l'hiver arrive... Pour la marche de notre Commune, tout cela rime avec prévision et bud-

get 2023. Les résultats de ce moment d'équilibre comptable ayant pour objectif de servir au mieux les intérêts de la population vous seront présentés lors de l'Assemblée communale du 14 décembre 2022. L'impact et les enjeux de l'intégration des sapeurs-pompiers au Réseau Santé de la Sarine (RSS) vous seront également décrits avant que vous ne vous prononciez sur l'adoption des nouveaux statuts y relatifs. La Préfète de la Sarine, Lise-Marie Graden, sera présente pour répondre à vos éventuelles questions sur ce point.

Le Conseil communal, sensible aux questions de durabilité et d'énergie, a adopté une série de mesures afin d'atténuer les effets et de prévenir les incidences de la crise énergétique qui risque de menacer la Suisse. Outre l'exigence imposée aux entreprises sises sur la Commune d'éteindre leurs enseignes lumineuses durant la nuit, le niveau de chauffage dans les bâtiments communaux sera réduit et l'éclairage des décorations de Noël partiellement maintenu.

Le Conseil communal encourage la population à lui emboîter le pas !

Au moment d'écrire ces lignes, seuls 56 appartements sur les 90 de la première partie du nouvel éco-quartier de Champ Riond sont encore disponibles. La construction de la seconde partie du quartier, comprenant 206 nouveaux appartements, a également débuté. L'accroissement de la population matranaise n'est donc plus une fiction : elle devient réalité.

Dans ce contexte, la commission de Bâtisse et le Conseil communal avancent à grands pas sur la planification de la nouvelle école et ce dernier nourrit également le projet de créer une crèche sur le territoire communal afin de répondre aux besoins actuels et futurs de notre population grandissante. Des informations sur ces sujets seront également données lors de l'Assemblée communale.

Pour terminer, au nom du Conseil communal de Matran, je tiens à vous souhaiter, ainsi qu'à vos proches et familles, d'agréables fêtes de fin d'année.

Stéphanie Colella, Vice-Syndique

Sommaire

Le mot de la Vice-Syndique	1
Sommaire	2
Convocation à l'Assemblée communale	3
Budget 2023 - commentaires Budget de résultats 2023	4
Budget 2023 - commentaires (suite) Budget des investissements 2023	5
Budget des investissements 2023 (suite)	6
Budget des investissements 2023 (suite)	7
Crédit additionnel pour la mise en séparatif du collecteur du secteur Route de l'Arney - Route de l'Eglise	8
Crédit d'étude pour l'agrandissement de la STEP de Villars-sur-Glâne Installation de panneaux solaires sur la buvette de la halle de gym	9
Adoption des Statuts du Réseau Santé de la Sarine (RSS)	10
Résidence de l'Arney	11
Transports publics : l'importance des infrastructures	12-13
Osons aller vers les personnes de cultures différentes	14
Anniversaire : 100 ans en 2022	15
Succès du 1er août Prix FriTime 2022	16
Matran au rythme du folklore international Sensibilisation aux écrans	17
Rencontres de l'Avent et fête de la St-Nicolas L'énergie est limitée, ne la gaspillons pas ..	18
Sélection d'activités pour les séniors Nous recherchons des bénévoles	19
Fermeture durant les fêtes de fin d'année ..	20



Impressum

Matr'en cause

Parution 2-3 fois par année

Case postale

1753 Matran

Editeur:

Commune de Matran

Coordination:

Administration communale :

Mireille Mauron

Photos:

Commune de Matran

La Liberté - Charly Rappo

Impression:

media f SA

1700 Fribourg

Tirage:

850 exemplaires

Prochaine parution:

Avril 2023

Administration communale Tél. 026 402 12 12

Case postale

Rte de l'Ecole 6

1753 Matran

E-mail: commune@matran.ch

Site Internet: www.matran.ch



Convocation à l'Assemblée communale

Les citoyennes et citoyens de la commune de Matran sont convoqués à l'Assemblée communale du

**mercredi 14 décembre 2022 à 20 h 00
à la salle communale de Matran**

Tractanda:

1. Procès-verbal de l'Assemblée communale du 19 septembre 2022¹ (ce PV ne sera pas lu; il peut être consulté en ligne sur notre site Internet : www.matran.ch. ou commandé au bureau communal).
2. Budget 2023¹
 - 2.1. Présentation générale du budget de résultats et des investissements 2023.
 - 2.2. Approbation du budget de résultats 2023.
 - 2.3. Budget des investissements 2023.
 - 2.3.1. Crédit additionnel pour la mise en séparatif du collecteur du secteur Route de l'Arney – Route de l'Eglise.
 - 2.3.2. Crédit d'étude pour l'agrandissement de la STEP de Villars-sur-Glâne.
 - 2.3.3. Installation de panneaux solaires sur la buvette de la halle de gym.
 - 2.3.4. Approbation du budget des investissements 2023.
3. Adoption des Statuts du Réseau Santé de la Sarine¹ (RSS) suite à leur modification votée en Assemblée des délégué-e-s du 1er juin 2022.
4. Informations du Conseil communal.
5. Divers.

Le Conseil communal

¹ Les documents sont disponibles sur notre site Internet www.matran.ch ou peuvent également être obtenus auprès de l'administration communale.

Budget 2023 - commentaires

Budget de résultats 2023

Le budget de résultats 2023 présente un déficit de CHF 267'800.- (budget 2022 : bénéfice de CHF 1'039'550.-) qui prend en compte un prélèvement de CHF 200'000.- dans la provision qui avait été constituée pour compenser la diminution des recettes relatives à l'imposition sur le bénéfice des personnes morales.

Les prévisions concernant certaines charges liées, cantonales ou régionales, augmentent de manière significative, supérieures à celles découlant de l'augmentation de la population de la commune (1'637 habitants au 31.12.2021 contre 1'584 au 31.12.2020).

Sans le prélèvement dans la provision, c'est un excédent de charges de près de CHF 500'000.-

projeté en 2023. Cela était déjà le cas pour le budget 2022 si l'on ne tenait pas compte des recettes fiscales extraordinaires à encaisser liées au quartier de « Champ-Riond ».

Pour équilibrer ce budget, il pourrait être procédé à une augmentation des recettes (modification du taux d'impôt) ou à une diminution des dépenses (suppression de certaines prestations).

A la suite notamment de la réévaluation de ses actifs en 2021, la commune dispose d'une capacité financière solide lui permettant de n'appliquer aucune de ces mesures.

Les différents chapitres qui composent le budget de résultats 2023 seront présentés plus en détail lors de l'Assemblée communale du 14 décembre 2022.

Jean-Luc Dumoulin, Conseiller communal

Budget de résultats 2023

	Comptes 2021		Budget 2022		Budget 2023	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Administration générale	801'145.67	46'922.36	770'750.00	51'900.00	821'150.00	48'700.00
Ordre et sécurité publics, défense	155'934.45	32'462.60	183'800.00	31'000.00	225'500.00	41'900.00
Formation	2'430'428.18	238'159.47	2'457'000.00	198'600.00	2'494'150.00	226'600.00
Culture, sports et loisirs	383'860.41	6'100.00	408'300.00	5'000.00	424'650.00	3'850.00
Santé	611'269.50	4'964.95	666'900.00	4'000.00	704'300.00	4'000.00
Prévoyance sociale	763'317.60	6'508.80	878'800.00	1'600.00	963'000.00	23'600.00
Trafic et télécommunications	871'803.97	55'666.90	916'100.00	59'500.00	998'050.00	75'700.00
Protection de l'environnement aménagement de territoire	1'015'494.27	761'732.30	1'216'550.00	913'950.00	1'139'200.00	874'100.00
Economie publique	19'102.92	0.00	34'900.00	30'000.00	33'150.00	36'550.00
Finances et impôts	497'214.35	6'497'724.30	519'700.00	7'796'800.00	489'000.00	6'689'350.00
Totaux	7'549'571.32	7'650'241.68	8'052'800.00	9'092'350.00	8'292'150.00	8'024'350.00
Résultat	100'670.36		1'039'550.00			267'800.00

Budget 2023 - commentaires (suite)

Budget des investissements 2023

Le Conseil communal proposera lors de l'Assemblée communale du 14 décembre 2022 l'octroi de 3 crédits d'investissements, notamment un crédit additionnel pour un investissement déjà voté en décembre 2021 et qui permettra ainsi de poursuivre et terminer les travaux en 2023.

Les objets soumis au vote de la prochaine Assemblée sont présentés ci-après dans cette édition du Matr'en cause. Il s'agit de :

Eaux usées

- CHF 300'000.- : Crédit additionnel pour la mise en séparatif du collecteur du secteur Route de l'Arney - Route de l'Eglise (déjà voté : CHF 880'000.-).
- CHF 150'000.- : Participation au crédit d'étude de l'agrandissement de la STEP.

Bâtiments

- CHF 120'000.- : Installation de panneaux solaires sur la buvette de la halle de gym.

En plus de ces 3 objets qui seront votés séparément, l'Assemblée communale devra approuver le budget global des investissements 2023.

Celui-ci comprend les crédits liés ainsi que les montants qu'il est prévu de dépenser durant l'année 2023 concernant les crédits de paiements (investissements votés lors de précédentes Assemblées mais non commencés ou terminés à ce jour) et les 3 crédits d'investissements précités qui seront votés lors de l'Assemblée communale du 14 décembre 2022.

Jean-Luc Dumoulin, Conseiller communal

Budget des investissements 2023

	Dépenses	Recettes
Crédits liés (Aucun vote)		
Eau potable : raccordements secondaires	40'000.00	
Taxe raccordement eau potable		40'000.00
Taxe raccordement eaux usées		20'000.00
Total	40'000.00	60'000.00

Suite en page 6

Budget des investissements 2023 (suite)

	Dépenses	Recettes
Crédits de paiements (Objets déjà votés mais pas terminés)		
Participation au réaménagement de la jonction autoroutière <i>(voté CHF 356'000.- en 2018, dépensé CHF 0.- au 27.10.2022)</i>	0.00	
Assainissement du stand de tir de Rosé <i>(voté CHF 186'500.- en 2018, dépensé CHF 56'684.30)</i>	90'000.00	
Réfections urgentes de collecteurs d'eaux usées <i>(voté CHF 1'500'000.- en 2019, dépensé CHF 363'505.15)</i>	400'000.00	
Mise en place d'un giratoire + 2 arrêts de bus à "Champ Riond" <i>(voté CHF 400'000.- en 2019, dépensé CHF 25'109.90)</i>	360'000.00	
Mise en place de nouveaux collecteurs "Champ Riond" <i>(voté CHF 825'000.- en 2019, dépensé CHF 216'921.95)</i>	200'000.00	
Mise en place de nouvelles conduites d'eau potable secteur "Champ Riond" <i>(voté CHF 160'000.- en 2019, dépensé CHF 7'229.85)</i>	150'000.00	
Aménagement de la TransAgglo <i>(voté CHF 2'250'000.- en 2019, dépensé CHF 10'037.07)</i>	50'000.00	
Crédit d'étude pour l'agrandissement et l'assainissement du complexe scolaire <i>(voté CHF 460'000.- en 2020, et CHF 590'000.- en 2021, dépensé CHF 355'758.30)</i>	540'000.00	
Mise en place de la zone 30 km/heure <i>(voté CHF 780'000.- en 2021, dépensé CHF 43'426.60)</i>	200'000.00	
Réfection de la route de la Maison-Neuve <i>(voté CHF 450'000.- en 2021, dépensé CHF 0.-)</i>	450'000.00	
Mise en séparatif du collecteur du secteur routes Maison-Neuve-Eglise <i>(voté CHF 1'330'000.- en 2021, dépensé CHF 70'157.45)</i>	1'200'000.00	
Remplacement des conduites d'eau potable du secteur routes Maison-Neuve-Eglise <i>(voté CHF 180'000.- en 2021, dépensé CHF 570.-)</i>	160'000.00	
Report crédits de paiements en page 7	3'800'000.00	0.00

Budget des investissements 2023 (suite)

	Dépenses	Recettes
Report	3'800'000.00	0.00
Mise en séparatif du collecteur du secteur routes Arney-Eglise <i>(voté CHF 880'000.- en 2021, dépensé CHF 48'811.20)</i>	830'000.00	
Remplacement des conduites d'eau potable du secteur routes Arney-Eglise <i>(voté CHF 120'000.- en 2021, dépensé CHF 0.-)</i>	120'000.00	
Mise en séparatif du collecteur du secteur Sentier de la Gare <i>(voté CHF 460'000.- en 2021, dépensé CHF 0.-)</i>	200'000.00	
Remplacement des conduites d'eau potable du secteur Sentier de la Gare <i>(voté CHF 100'000.- en 2021, dépensé CHF 0.-)</i>	50'000.00	
Acquisition habitation imp. de la Ferme (art. RF 654) <i>(voté CHF 990'000.- en 2022, dépensé CHF 98'000.-)</i>	890'000.00	
Total	5'890'000.00	0.00

Crédits à voter lors de l'Assemblée

Crédit additionnel pour la mise en séparatif du collecteur secteur routes Arney-Eglise (voté CHF 880'000.- en 2021)	300'000.00	
Participation au crédit d'étude agrandissement STEP (à voter CHF 150'000.-)	75'000.00	
Installation panneaux solaires buvette de la halle de gym	120'000.00	
Total	495'000.00	0.00

Récapitulation des crédits

	Dépenses	Recettes
Crédits liés	40'000.00	60'000.00
Crédits de paiements	5'890'000.00	0.00
Crédits à voter	495'000.00	0.00
Total des investissements	6'425'000.00	60'000.00

Jean-Luc Dumoulin, Conseiller communal

Crédit additionnel pour la mise en séparatif du collecteur du secteur Route de l'Arney – Route de l'Eglise

Lors de l'Assemblée communale du 14 décembre 2021, le Conseil communal sollicitait un investissement de CHF 880'000.- pour la réfection et mise en séparatif du collecteur du secteur compris entre les routes de l'Arney et de l'Eglise.



Plan du tracé des canalisations

Ce montant avait fait l'objet d'une étude préalable basée sur les contrôles des canalisations existantes (avec passages caméra) et de l'analyse

d'opportunité de mise en séparatif du bureau d'ingénieurs Ernst Fuchs AG-SA.

Suite aux exigences complémentaires du Service de l'Environnement (SEn), lors de la demande de permis de construire, (modification/adaptation du projet - voir tableau ci-dessous), ainsi qu'aux augmentations liées aux coûts de la construction, une demande de crédit additionnel doit être soumise à l'Assemblée pour un montant de CHF 300'000.-.

Le Conseil communal demande à l'Assemblée d'accepter l'augmentation du crédit de construction, qui s'élevait à CHF 880'000.-, d'un montant de CHF 300'000.- afin de le porter à CHF 1'180'000.-. Ce crédit sera financé par le biais d'un emprunt à moins que la situation financière au moment de l'engagement permette un financement au moyen des liquidités disponibles.

Bernard Chassot, Conseiller communal

Tableau explicatif

Crédit additionnel à voter : CHF 300'000.-
(Crédit voté en 2021 : CHF 880'000.-)

	Montants
Collecteur EU plus grand en prévision d'un état transitoire où les privés ne se sont pas mis en séparatif	60'000.00
Prolongement de 30 m. et chambre de dissipation d'énergie avant restitution dans le Riau de la Bagne selon demande du SEn	80'000.00
Enrochement des berges pour protection du ruisseau selon exigence du SEn	10'000.00
Construction de dépotoirs avec volume de rétention selon exigence complémentaire du plan général d'évacuation des eaux (PGEE)	40'000.00
Renchérissement global, honoraires, divers	110'000.00
Total	300'000.00

Crédit d'étude pour l'agrandissement de la STEP de Villars-sur-Glâne

La STEP de Villars-sur-Glâne traite les eaux usées des communes de Villars-sur-Glâne, Avry, Neyruz, Matran et Hauterive.

La commune de Villars-sur-Glâne a initié un important projet d'agrandissement de la STEP, afin de répondre aux nouvelles normes en la matière, ainsi que de pouvoir traiter l'augmentation des volumes d'eaux usées produites par les communes membres de la STEP intercommunale. Ce projet s'étendra sur les cinq prochaines années.

La première étape consiste à lancer les études, y compris le traitement des micropolluants selon les

normes fédérales. Ces projets d'études débiteront l'année prochaine, et le crédit nécessaire pour Matran s'élève à CHF 150'000.-.

Le Conseil communal vous demande d'accepter cet investissement qui sera financé par le biais d'un emprunt à moins que la situation financière au moment de l'engagement permette un financement au moyen des liquidités disponibles.

Bernard Chassot, Conseiller communal

Installation de panneaux solaires sur la buvette de la halle de gym

Le Conseil communal propose d'installer des panneaux solaires photovoltaïques d'une surface de 222 m², pour une puissance nominale de 43,89 kWc, sur le toit plat de la buvette de la halle de gymnastique, des vestiaires et du local de rangement.

L'objectif du projet est de continuer à favoriser le développement des énergies renouvelables à Matran, mais surtout de consommer l'électricité produite en direct. Actuellement nos besoins sont de 58'305 kWh sur l'année 2021 dont 38'464 kWh en heure pleine.

La nouvelle installation projetée permettrait une production annuelle estimée à 47'780 kWh avec un taux d'autoconsommation supposé de 70% soit environ 33'000 kWh/an qui ne serait plus nécessaire d'acheter sur le réseau. Rappelons que toutes les installations existantes sur les bâtiments de l'administration, de l'école et de la halle de sport

sont au bénéfice de la rétribution à prix coutant (RPC) et la production est intégralement revendue à Groupe E.

Selon les projections pour une durée de vie de 25 ans, l'installation permettrait une production d'énergie totale de 1'112'325 kWh qui générerait un gain total de CHF 222'420.-, soit un gain annuel moyen de CHF 8'897.-, ceci au tarif de l'électricité en 2022 qui va probablement encore augmenter à futur.

Le Conseil communal recommande à l'Assemblée de valider ce projet pour un montant de CHF 120'000.-, qui pourra être mis en service, en cas d'acceptation, entre les mois d'avril et mai 2023. Il sera financé par un emprunt à moins que la situation financière au moment de l'engagement permette un financement au moyen des liquidités disponibles.

Christophe Pierret, Conseiller communal



Adoption des Statuts du Réseau Santé de la Sarine (RSS)

Le 1er juin 2022, l'Assemblée des délégués a procédé à la modification des statuts du Réseau Santé de la Sarine (RSS) par 66 voix et 2 abstentions. Cette modification doit être ratifiée par toutes les communes. Elle prévoit la reprise d'une nouvelle tâche par le RSS, consistant à organiser et mettre en œuvre l'organisation, ainsi que la gestion de la défense incendie et des secours pour les territoires couverts par le Bataillon Sarine.

Aujourd'hui, le RSS est la plus grande association de communes du canton. Il dessert la population de 26 communes et compte près de 410 collaboratrices et collaborateurs pour un budget cumulé de 53 millions, avec toutes les personnes qui s'impliquent au quotidien dans le réseau et dans ses différents services.

Au début 2021, une nouvelle organisation interne a été mise en œuvre avec trois directions:

- Home médicalisé de la Sarine (HMS) ;
- Maintien à domicile et orientation ;
- Secours.

Ces trois directions doivent répondre aux buts du Réseau, soit :

- Exploiter le HMS à Villars-sur-Glâne ;
- Exploiter un service d'ambulance (SAS) pour le district ;
- Prendre en charge et répartir les frais financiers des établissements médico-sociaux pour personnes âgées abritant des résidents provenant du district de la Sarine ;

- Répondre aux tâches et missions qui sont dévolues à ses membres par la législation sur l'aide et soins à domicile ainsi que par la législation sur la prise en charge des personnes âgées ;
- Dès le 1er janvier 2023, reprendre la gestion opérationnelle des sapeurs-pompiers du district de la Sarine.

Le défi principal de l'année 2022 réside dans l'intégration des pompiers au RSS au 1er janvier 2023. Cela signifie que le CSPi M.A.N. intégrera dès le 1er janvier 2023 le RSS dans le but d'optimiser le service du feu.

Le bataillon nouvellement formé par le CSPi NPC (Noréaz, Prez-vers-Noréaz et Corserey) ainsi que le CSPi M.A.N. (Matran, Avry-sur-Matran et Neyruz) s'appellera dorénavant **Compagnie Sarine Centre**.

Le Conseil communal recommande à l'Assemblée d'adopter la modification des statuts du RSS.

Les statuts et d'autres documents relatifs à ce dossier sont publiés sur notre site internet www.matran.ch.

Michael Studer, Conseiller communal

Résidence de l'Arney



Résidence de l'Arney

La Résidence de l'Arney a été construite en 1990 et jouit d'une situation privilégiée au centre du village de Matran.

Inscrite au Registre du commerce sous la forme d'une société coopérative, son but est de gérer un bâtiment locatif à but social, offrant des appartements à loyer modéré, destinés en priorité à des personnes du troisième âge, seules ou en couples, en mesure de vivre de façon indépendante et domiciliées dans les communes de Matran et d'Avry.

Un sympathique mélange des générations

Réservée en priorité aux seniors, la Résidence mise cependant sur le mélange des générations. On y retrouve ainsi tant des personnes âgées que des personnes plus jeunes ou en couple.

Appartements

La Résidence dispose de 6 appartements de 1,5 pièce, de 13 appartements de 2,5 pièces et d'un appartement de 4,5 pièces dévolu à la conciergerie.

Les appartements sont spacieux, de 43 à 61 m², adaptés pour les personnes à mobilité réduite et disposent de grands espaces avec un balcon ou une terrasse orientés plein Sud.

Les loyers sont très avantageux compte tenu de la surface des appartements et de la situation de la Résidence.

Conciergerie sociale

Depuis le 1er janvier 2022, une conciergerie sociale a été mise en place dans la Résidence. Il s'agit d'un encadrement social opéré par une personne référente. Des services tels que les courses, la déchetterie ou le repassage en font partie. Ces prestations sont payantes mais prises intégralement en charge par le remboursement des frais de maladie pour les personnes bénéficiaires de prestations complémentaires à l'AVS/AI. Des animations comme des goûters ou des repas sont organisées régulièrement et sont ouvertes à l'ensemble des locataires.

En plus d'un encadrement, la conciergerie sociale offre un aspect sécuritaire supplémentaire et augmente grandement l'attractivité de la Résidence.

Locations

Les appartements vacants sont systématiquement annoncés sur le site internet de la commune.

En cas d'intérêt :

Locations : Sallin Immobilier SA, Grand'places 16, 1700 Fribourg (026 321 21 21 – location@sallin-immobilier.ch)

Renseignements : Administration communale de Matran, Rte de l'Ecole 6, 1753 Matran (026 402 12 12 – commune@matran.ch)

Plus d'informations sur la Résidence de l'Arney sur www.matran.ch.

Dominique Chenux et Jean-Luc Dumoulin,
membres du Conseil d'administration de l'Arney

Transports publics : l'importance des infrastructures

Dans le cadre de recherches pour un travail de master d'anthropologie à l'Université de Fribourg, Monsieur Debons s'est intéressé au réseau de bus de l'Agglomération et à sa dimension sociale.

Nous avons soutenu ce travail en invitant la population, par un tout-ménage, à remplir un questionnaire.

Au terme de ce travail de master, nous avons chargé Monsieur Debons d'extraire les données de son travail qui concernent Matran.

Ci-après, vous trouverez la synthèse et un graphique représentatif.

Nicolas Rérat, Syndic

Matran est une commune qui connaîtra un développement fort au niveau de la mobilité ces prochaines années, plus spécifiquement au niveau des transports publics.

En effet, la commune va voir la création de la nouvelle gare d'Avry-Matran ainsi que la création de deux nouveaux arrêts de bus (Champ-Riond et Champs Fleuris).

Pour avoir un développement au plus proche des attentes et des besoins de la population, il est primordial de s'intéresser aux rapports que les habitants entretiennent avec les infrastructures actuelles ainsi que ces dernières en elles-mêmes. Tout d'abord, une augmentation de la cadence de la ligne 11 de bus au quart d'heure permettrait aux habitants d'avoir plus de possibilité pour se déplacer en bus et ainsi moins avoir besoin de réfléchir à l'horaire. Cela permettrait également d'augmenter la capacité « voyageur » aux heures de pointe.

Cependant, des riverains se sont plaints des nuisances liées au bus (bruit et pollution). Augmenter la cadence implique plus de nuisances car le bus circulerait plus souvent. Une solution serait d'augmenter la cadence aux heures de pointe et de

baïsser aux heures creuses. Ceci permettrait d'augmenter la qualité de la ligne 11 tout en respectant un maximum les riverains. Il est évident qu'un bus électrique et ayant un système de climatisation/chauffage moins bruyant pourrait faire partie également de la solution.

Avec le développement de la nouvelle gare d'Avry-Matran, un accès fort en transport public et en mode doux (vélo, à pied, etc...) est primordial pour le village de Matran. L'accès sera garanti grâce à un cheminement de mobilité douce. L'enjeu principal pour la ligne de bus 11 sera d'être coordonné avec les trains régionaux circulant par la nouvelle gare. Si un accès fort est garanti, cela veut dire que les habitants de Matran bénéficieront d'un accès direct et rapide vers le centre de l'agglomération, et également vers le reste des villes suisses en transitant par la gare de Fribourg.

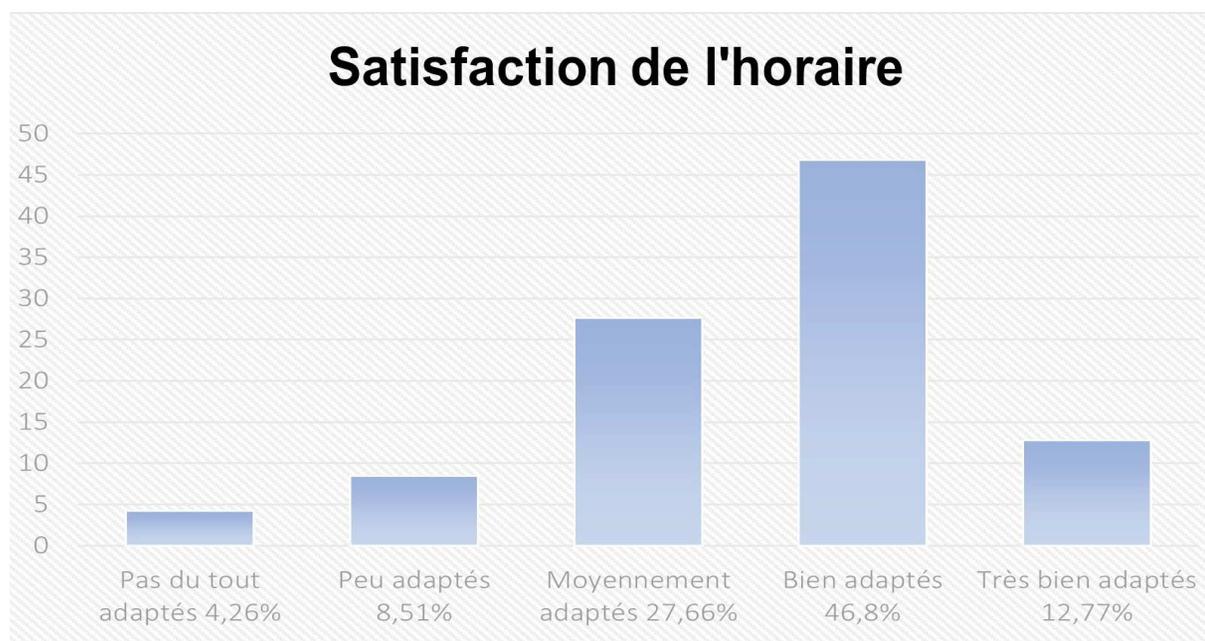
Concernant le prix, il peut être élevé pour les personnes voyageant occasionnellement et sans abonnement. Matran se situant dans la zone 11, cela implique de payer deux zones afin de rejoindre le centre, ce qui fait augmenter le prix du billet. Inclure Matran dans la zone du centre, la zone 10, pourrait déjà être une bonne étape. Toutefois, il existe divers types d'abonnements pouvant également convenir à des personnes voyageant occasionnellement, rendant le coût moins élevé.

Matran verra donc des changements au niveau de la mobilité sur son territoire et l'enjeu sera de mettre en place les améliorations de la manière la plus adéquate possible, afin de favoriser le déplacement en transport public et d'y garantir un accès à la majorité de la population.

Debons Guérin, Anthropologue

Article écrit sur la base du « Rapport sur le réseau de bus urbain de l'agglomération fribourgeoise concernant la commune de Matran » disponible sur le site internet de la commune.

Résultat du sondage par graphique sur les horaires



Fête de la Saint-Nicolas à Fribourg - Gratuité des transports publics

Saint Nicolas s'apprête à faire son grand retour à Fribourg après deux années marquées par la pandémie.

Comme à l'accoutumée, les festivités auront lieu durant le premier week-end de décembre. Cette édition marquera un retour à la normale pour cette manifestation chère au cœur des Fribourgeois. Elle débutera vendredi 2 décembre pour se terminer le dimanche 4 décembre par la journée des familles. Vous trouverez toutes les informations sur le site internet : www.st-nicolas.ch.

Durant la journée de samedi, dont le point d'orgue sera le cortège qui débutera à 17h00 au Collège St-Michel en direction de la cathédrale, les transports publics, dans les zones 10 et 11 dont fait partie la commune de Matran, seront gratuits. Profitez -en !

Nicolas Rérat, Syndic

Horaires TPF dès le 11 décembre 2022



Matr^{en} intégration

Osons aller vers les personnes de cultures différentes

Une des richesses d'un pays est la diversité de ses habitants. Chacun et chacune apportent leurs vécus, leurs expériences, leurs connaissances et leur culture. Cela vaut aussi pour les communes de notre canton.

Le touriste est le bienvenu, on lui propose des excursions, des visites sont organisées. Les hôtels s'ingénient à imaginer des concepts touristiques pour les attirer chez eux. Les associations touristiques mettent en vitrines les régions à grand renfort de publicité pour montrer le savoir-faire que nous cultivons depuis des générations.

Lorsque le mot touriste est transformé en réfugié ou requérant, ces personnes sont stigmatisées. On les voit d'un œil différent, on se pose des questions : Pourquoi viennent-ils chez nous ? Avec quels moyens vont-ils vivre ? Pourquoi ne travaillent-ils pas ?

Ces questions que l'on se pose sont légitimes et on a le droit de se les poser. Les touristes sont économiquement attrayants. Qu'est-ce que les réfugiés nous apportent quant à eux ? Pour répondre à cette question, il suffit d'oser approcher ces personnes et d'essayer d'engager la conversation avec eux. Leurs connaissances, leurs expériences, leurs coutumes sont des richesses que l'on ne peut pas quantifier, mais qui sont aussi importantes pour un pays, une région ou une commune que ce que nous apportent les touristes.

Osons aller vers les personnes de cultures différentes, discutons avec elles, échangeons sur nos cultures respectives et enrichissons-nous.

Matran a une commission d'Intégration et d'Accompagnement (Comia) qui œuvre auprès des personnes de cultures différentes dans le but de leur présenter nos traditions et de les intégrer dans notre très riche environnement communal. Lors de ces échanges, on découvre des personnes qui ont soif de connaître le pays qui les accueille. Ils sont

également extrêmement contents de nous montrer leurs traditions. Passer quelques minutes ou quelques heures avec eux nous permet de comprendre leur parcours et de connaître des pays que nous ne connaissions pas forcément.



Jeunes réfugiés de la MFI de Matran

Cette richesse, essayons de la développer en conversant les uns avec les autres. Ce n'est pas facile dans notre société actuelle, où l'individualisme prend le dessus sur le collectif. Jouer ensemble sur la place de jeux, discuter sur un banc, converser en allant au magasin ou en se promenant, ce sont des gestes simples qui peuvent vous apporter de petites satisfactions et vous permettront, je l'espère, de vous enrichir intérieurement. Vous trouverez certainement les réponses aux questions que vous vous posez sur l'immigration, mais malheureusement celles-ci ne sont pas toujours faciles à entendre.

La Comia est à disposition de tous les habitants de Matran afin de faciliter les rencontres. N'hésitez pas à prendre contact avec un ou une de ses membres. Vous trouverez des personnes réceptives et enthousiastes qui faciliteront le rapprochement de toutes les personnes de cultures différentes vivant autour de chez vous.

Osons aller vers les personnes de cultures différentes.

Dominique Chenux, Conseiller communal

Anniversaire : 100 ans en 2022



Mme Antoinette Cosendai a fêté le 3 août 2022, son centième anniversaire. Elle est la première citoyenne de Matran à atteindre cet âge respectable.

A cette occasion, elle a rassemblé pour un moment de convivialité et de simplicité, sa famille, le Conseil communal de Matran, représenté par son Syndic, M. Nicolas Rérat ainsi que M. Dominique Chenaux, Conseiller communal. Le Conseil d'Etat était quant à lui représenté par Mme Sylvie Bonvin-Sansonnens.

Mme Cosendai est née au sein d'une fratrie de quatre enfants et a grandi à Seigneux, près de Lucens. Elle épouse, en 1945, Auguste Cosendai, qui fera une carrière professionnelle à l'usine des Eaux d'Henniez. Le couple donne naissance à deux enfants et achète une ancienne ferme qu'il rénove.

Au décès de son mari, Mme Cosendai continue de s'occuper de la maison et de sa fille malade.

En 2012, elle s'installe dans un appartement de la résidence de l'Arney où elle conserve toute son indépendance qui lui est chère.

Lors de son discours, M. le Syndic a relevé que lors de la naissance de Mme Cosendai, des événements importants ont eu lieu, comme la découverte de la tombe de Toutânkhamon, l'inauguration de l'aéroport de Genève-Cointrin et, plus près de chez nous, l'inauguration du Pont de Pérolles qui relie Fribourg à Marly.

Matran comptait à cette époque un peu plus de 300 habitants.

Nous vous souhaitons, Mme Cosendai, encore beaucoup de bonheur dans notre commune et de nombreuses années parmi nous.

Dominique Chenaux, Conseiller communal

Matr' en fête



Succès du 1er août 2022

La fête nationale helvétique, qui se déroule chaque année alternativement entre les communes d'Avry-sur-Matran et de Matran, s'est tenue cette année sur la commune de Matran.

Organisée par la commune de Matran avec le soutien de la société de Jeunesse de Matran, elle a réuni plusieurs centaines de personnes sous un météo favorable et malgré l'annulation des traditionnels feux d'artifices, imposée par la sécheresse ambiante.

L'allocution officielle, prononcée par Mme Linda Bourget, invitait les citoyennes et les citoyens à se réunir, en ces temps particulièrement clivants, et à se concentrer sur ce qui nous réunit.

Merci à tous d'être venus aussi nombreux !

Stéphanie Colella, Vice-Syndique

Prix FriTime 2022



En date du 27 juin 2022, la coordinatrice cantonale de FriTime a remis au Conseil communal de Matran le Prix FriTime 2022, reconnaissant et valorisant ainsi les activités organisées par la commission FriTime en faveur de la jeunesse matranaise durant l'année 2022.

Au travers de ses activités, la commission FriTime offre aux enfants et aux jeunes du village la possibilité d'effectuer des activités extrascolaires culturelles, sportives, et récréatives, en y associant étroitement le réseau associatif local et en valorisant le travail bénévole en faveur de l'enfance et de la jeunesse.

Nous souhaitons saisir cette occasion pour féliciter et remercier tous les membres de la commission FriTime ayant œuvré en 2022 pour ce magnifique prix et pour leur engagement sans faille en faveur des jeunes de notre village !

Bravo!

Stéphanie Colella, Vice-Syndique

Matran au rythme du folklore international

Le 18 août 2022 se sont tenues les Rencontres de Folklore Internationales (RFI) de Fribourg, délocalisées pour l'occasion à l'Aula du Cycle d'Orientation de Sarine Ouest, à Avry-sur Matran.



Ces rencontres, organisées cette année par la commission Matr'évènement de la commune de Matran, ont réuni près de 150 spectateurs autour de chants et danses folkloriques typiques de la Chypre du Nord et de la France, interprétés par près de 70 artistes issus de ces deux pays.

Fort de ce succès, une édition 2024 des RFI, organisée par la commune de Matran, est déjà prévue !

Nous profitons également de cette occasion pour remercier la société FitGym de Matran pour son soutien durant l'entracte de cette manifestation.



Merci à toutes et tous !

Stéphanie Colella, Vice-Syndique

Sensibilisation aux écrans



Sur l'impulsion du Conseil des parents du cercle scolaire d'Avry-Matran, l'école de Matran, avec le soutien de la commune, sensibilisera les enfants de son école – ainsi que leurs parents – au thème des écrans.

Au mois de mai 2023, plusieurs séances d'information à l'attention des parents d'élèves seront organisées, et les élèves seront invités à réaliser un challenge digital durant une semaine, encadré par les enseignants de l'école de Matran.

Au-delà du cadre scolaire, la commune pense que cette semaine de sensibilisation peut être une occasion pour chacun d'entre nous de nous interroger sur notre propre rapport aux écrans et sur la place du numérique dans notre quotidien.

Face aux écrans, soyons vigilants !

Stéphanie Colella, Vice-Syndique

Rencontres de l'Avent et fête de la Saint-Nicolas

La commission Matr'évènement convie la population villageoise à trois rencontres de l'Avent, organisées en collaboration avec plusieurs sociétés locales, qui se tiendront à trois endroits différents du village.

La première se déroulera le **dimanche 4 décembre 2022 dès 17h30** dans le cadre de la Saint-Nicolas, dans la cour de l'école de Matran.

Préalablement, la Société de jeunesse invite tous les enfants, leurs parents et les villageois qui le souhaitent à se rendre dès 16h30 à l'Auberge du Tilleul, en compagnie de la famille Richoz, pour accompagner Saint-Nicolas dans un cortège qui se rendra jusqu'à l'école. A cette occasion, tous les enfants sages recevront une attention de la part du Saint-Nicolas!



La seconde rencontre se déroulera le **vendredi 9 décembre 2022 dès 18h00** sur la place de jeux située au coeur du quartier de l'impasse de la Source.

Nous vous invitons à venir nombreux pour partager ces moments d'échanges et de retrouvailles !

Enfin la dernière aura lieu le **vendredi 16 décembre 2022 dès 18h00** sur le parking de la Maison St-Joseph (Caritas).

En partenariat avec la commission d'Intégration et d'Accompagnement, vous aurez l'occasion de déguster des spécialités d'ici et d'ailleurs.

Stéphanie Colella, Vice-Syndique

L'énergie est limitée, ne la gaspillons pas

Le Conseil communal a créé un groupe de travail chargé d'établir un catalogue de mesures à prendre pour économiser l'énergie.

Dès lors, un plan d'action a été mis sur pieds concernant les infrastructures communales et un second a été élaboré pour tout le personnel communal. Vous trouverez, sur notre site internet, www.matran.ch, le détail des mesures mises en place.

Pour traverser l'hiver sans encombre, il est désormais crucial de mettre un terme au gaspillage d'énergie.

C'est pourquoi, le Conseil communal encourage tout un chacun à adopter les bons gestes pour réduire sa consommation énergétique.

Il n'y a pas de petit geste, chaque économie d'électricité ou de chaleur compte.

Le Conseil communal vous remercie de votre collaboration et de vos démarches.

Nicolas Rérat, Syndic

Sélection d'activités pour les seniors

Les sociétés de l'Union Inter Société (UIS) ainsi que d'autres partenaires, proposent une palette très large d'activités de tous genres.

Ci-dessous, vous trouverez les informations nécessaires. Venez nous rendre visite, vous serez tous les bienvenus.

CHANT

Au Choeur d'Avry-Matran

Répétition : le jeudi de 20h00 à 22h00 à la salle paroissiale St-Julien de Matran.

Pour toute info : Mme Eliane Voisard, Présidente, au no de tél. 079 340 69 38.

MARCHE

Tous les mercredis matin à 8h45.

Pour toute info : M. Gabriel Donzallaz au no de tél. 026 402 10 64.

GYM DES AINE(E)S

Tous les mardis après-midi à 15h45 à la salle de gym.

Pour toute info : Mme Maria Yerly, Responsable, au no de tél. 026 402 09 08.

JEU DE CARTES

Tous les mercredis après-midi à 14h00 à la buvette de la salle de gym.

Pour toute info : Mme Marguerite Blanc au no de tél. 026 401 15 32.

GYM HOMMES

Tous les lundis à 18h15 à la salle de gym.

Pour toute info : M. Claude Schuler au no de tél. 026 402 95 85.

AQUAGYM

Tous les vendredis de 11h30 à 12h15 à la piscine de la résidence Saint-Martin à Cottens

Pour toute info : Secrétariat de la résidence au no de tél. 026 477 61 11



Nous recherchons des bénévoles

Pour maintenir cette jolie palette de prestations et afin de la développer, nous avons besoin de votre soutien.

Service des repas à domicile

Ce service est apprécié et important.

Aidez-nous à le maintenir.

Nous recherchons des chauffeurs pour compléter le contingent actuel. Le personnel de l'administration communale vous renseignera très volontiers sur cette activité. Appelez sans engagement au 026 402 12 12.

Le groupement des joueurs de cartes

Mercredi après-midi – génial, convivial, sympa !!! Une offre de Pro Senectute, soutenue également par la commune de Matran, a besoin de votre aide pour pouvoir la maintenir !

Nous vous renseignons volontiers – appelez sans engagement : Marguerite Blanc au no de tél. 026 401 15 32.

Dominique Chenux, Conseiller communal



Gare de Matran

Fermeture durant les fêtes de fin d'année



L'administration communale et l'agence postale seront fermées dès le

vendredi 23 décembre 2022 à 11h45 et rouvriront le mardi 3 janvier 2023 à 7h45.

Une permanence téléphonique sera assurée durant les matinées des 27 et 29 décembre 2022.

L'office de poste d'Avry Centre assurera les services effectués habituellement par l'agence postale de Matran, aux horaires du centre commercial. Vous aurez ainsi la possibilité de retirer les recommandés et colis qui n'auront pas pu être distribués à votre domicile.

La déchetterie sera fermée les **après-midis** des samedis 24 et 31 décembre 2022.

Nous vous invitons à prendre vos dispositions et vous souhaitons de belles fêtes de fin d'années.

L'ensemble du personnel et le Conseil communal